

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 13
de Présents : 12
de Votants : 13

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 03 Avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procuration : M. Gérard CAILHOL à Mme Isabelle NEGRE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude SIRE.

OBJET : BUDGET EAU POTABLE 2025: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024.

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 19 416.80€
- Un déficit de fonctionnement de : 0.00€

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE
 DELIBERATION : 2025-014
 Code matière : 7.1.2

AFFECTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	11 962.26 €
c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	7 454.54 €
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	19 416.80 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	98 851.46 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	2 000.00 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	19 416.80 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	19 416.80 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire

